

Mercredi 7 décembre 2016

APRIL : Emmanuel Morandini nommé Directeur général du groupe

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni ce jour sous la présidence de Bruno Rousset, a approuvé la nomination d'Emmanuel Morandini au poste de Directeur général du groupe APRIL. « Cette nomination s'inscrit dans la continuité de la prise de fonction d'Emmanuel Morandini il y a maintenant deux ans. Elle vient témoigner de la confiance que le Conseil d'administration lui accorde dans sa capacité à dérouler les plans d'actions définis par le groupe pour remettre APRIL dans une dynamique pérenne de développement » a déclaré Bruno Rousset, qui conserve par ailleurs la présidence du Conseil d'administration.

Agé de 54 ans, Emmanuel Morandini est ingénieur ISTOM et titulaire d'un Executive MBA obtenu à l'ESSEC. Il a débuté sa carrière en 1986, d'abord au sein du groupe CERIC (ingénierie), puis chez La Hénin Vie, devenue en 1999 La Mondiale Partenaire, où il a occupé le poste de Directeur Général adjoint. Il a ensuite intégré en 2002 CNP Assurances, où il a exercé des fonctions de CEO et de Chairman dans les filiales du groupe en Argentine, Espagne, Italie et au Portugal. Il a intégré le groupe APRIL en 2014 en tant que Directeur général Délégué.

« Mon objectif initial de capitaliser sur le potentiel et le savoir-faire du groupe pour accélérer sa dynamique de développement est conforté par les actions que nous avons menées depuis deux ans. Je reste convaincu de la capacité du groupe APRIL à renouer avec la croissance, mais aussi avec une meilleure rentabilité à plus long terme » précise Emmanuel Morandini.

Prochains rendez-vous :

- Chiffre d'affaires annuel 2016 : 24 janvier 2017, après clôture des marchés
- Résultats annuels 2016 : 8 mars 2017, après clôture des marchés

Ce communiqué contient des éléments prospectifs qui sont basés sur des appréciations ou des hypothèses raisonnables à la date du communiqué qui pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, des risques exposés dans le Document de Référence 2015 et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. La Société s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.

Contacts :

Analystes et investisseurs

Guillaume Cerezo : +33 (0)4 72 36 49 31 / +33 (0)6 20 26 06 24 – guillaume.cerezo@april.com

Presse

Samantha Druon : +33(0)4 72 00 46 56 – samantha.druon@insign.fr

A propos d'APRIL

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi, depuis sa création en 1988, l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance à travers les yeux de ses clients. Sa vision : rendre l'assurance plus simple et plus accessible. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir le leader des courtiers grossistes en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale. 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurances (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique), ainsi que des prestations d'assistance, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. APRIL est présent en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 798,0 M€.

L'information réglementée intégrale est disponible sur notre site www.april.com (section investisseurs).